

## Édito

**L**a lecture de ce numéro de rentrée vous permettra de mesurer l'importance des dynamiques institutionnelles dans lesquelles nous sommes encore engagés, avec deux axes majeurs pour les mois qui viennent :

- ✓ la poursuite de la mise en œuvre de notre projet institutionnel 2012-2016,
- ✓ la préparation de la démarche de certification en cours et de l'accueil des experts-visiteurs en juin 2015...

**Des sujets sur lesquels nous devons rester pleinement mobilisés en dépit de la morosité ambiante et des incidences potentielles que fait désormais peser la crise économique sur notre secteur d'activité.**

Il en est ainsi de la **démarche de coordination des réseaux de santé mentale que nous portons sur le nord de la région** (certes à titre expérimental) et qu'il nous faut réussir et valoriser tant ce modèle a déjà valeur de référence nationale.

Un projet dans lequel la **richesse des partenariats déjà tissés par nos professionnels** et la **filiarisation de nos établissements sanitaires et médico-sociaux** sont déjà des atouts.

Il en est de même du **processus de certification en cours** qui **nécessite que chacun d'entre nous s'imprègne au mieux des nouveaux concepts** (parcours patient traceur...) et **s'implique plus que jamais dans la mise en œuvre des bonnes pratiques** avec l'appui et le concours appréciable des membres de la cellule qualité de l'AHFC.

*Bon courage à toutes et tous,*

**Didier FAYE**  
Directeur Général de l'AHFC



## SOMMAIRE

Édito 1

### - Actualités -

Deux bâtiments en projet pour la psychiatrie haut-saônoise...	2
Soins sans consentement	3
Création du GCSMS PNL	3
Majeurs protégés : conventions avec les hôpitaux de Haute-Saône	4
Contrats d'allocation d'études	4

### - Qualité & gestion des risques -

Cartographie des risques	5
La chambre des erreurs	5

### - Des missions et des hommes -

Éducation thérapeutique du patient : « Profamille »	6
---	---

### - Zoom sur... -

Déploiement de la GMAO	7
------------------------	---

### - Fenêtre sur... -

Nouveaux retraités	8
Économisons l'encre et le papier !	8
Nouveau Règlement Intérieur	8

# - ACTUALITÉS -

## Deux bâtiments en projet pour la psychiatrie haut-saônoise...

### Moderniser et adapter les unités aux spécificités des prises en soins

**C**onformément au projet institutionnel 2012-2016 du CHS de Saint-Rémy & Nord Franche-Comté, l'AHFC a pour projet de construire 2 nouveaux bâtiments à Saint-Rémy pour remplacer ceux dédiés aux soins sans consentement (Pinel) et aux pathologies chroniques lourdes (Cheverny & Ronsard) afin d'en améliorer la prise en charge...



« La construction d'une nouvelle unité d'hospitalisation de soins sans consentement, dimensionnée à 40 lits (contre 26 actuellement sur Pinel) vise à renforcer les réponses modernes de soins chez les patients admis en soins sans consentement » explique

le Docteur Bruno RICHELET (ci-contre), Président de la Conférence Médicale d'Établissement de l'AHFC et médecin-chef du secteur de psychiatrie générale 70G03.

« Il est question d'élargir l'offre et d'améliorer la qualité et la sécurité des soins en matière d'hospitalisation complète en intégrant les modifications de la loi du 5 juillet 2011.

Il s'agit effectivement de proposer une réponse cohérente pour ce type de patients « en crise », en leur offrant des conditions d'hébergement et des soins plus appropriés avec de meilleures conditions de travail pour l'ensemble des soignants. »

À noter qu'« une partie des lits de cette nouvelle unité sera réservée aux malades particulièrement instables en lien avec les autres unités pour des séjours courts ainsi que pour l'accueil des détenus. »

Le terrain de ce futur bâtiment de plain pied qui sera construit derrière la clinique Matisse-Courbet est en cours d'acquisition.

« Le programmiste a été désigné : il s'agit de SAMOP qui a déjà pu visiter notre autre unité de soins sans consentement Dali (sur le site Jean Messagier à Montbéliard) » précise Emmanuelle LEONARD, Directrice des Services Logistiques et Techniques.

Différents groupes de travail (stratégique, médico-soignant et hôtelier) ont été constitués pour définir les besoins afin de réaliser le dossier de consultation d'ici la fin de l'année. Cette consultation ainsi que la mise au point du marché et l'étude devraient se dérouler en 2015 pour un démarrage des travaux (qui devraient durer environ 20 mois) début 2016.

« Les patients accueillis dans les actuelles unités Cheverny et Ronsard souffrent de pathologies chroniques lourdes ne leur permettant pas d'envisager un autre projet de vie » explique le Docteur Sylvette RICHELET (ci-contre), médecin-chef du secteur de psychiatrie générale 70G01.



« La construction d'un pavillon dédié de 40 lits améliorera leurs conditions de vie en remédiant à la vétusté, au manque de fonctionnalité et à l'inadéquation des bâtiments avec leurs pathologies.

Du fait de la complexité des prises en charge, l'aspect fonctionnel de cette structure s'avère fondamental : les matériaux seront adaptés aux comportements des patients, l'architecture favorisera leur quotidien (circulation en toute sécurité, intimité, apaisement...) et permettra de préserver des relations bénéfiques avec les familles qui doivent pouvoir rencontrer les patients dans un lieu neutre. Les équipes pourront dispenser des soins et un accompagnement plus adaptés en optimisant les fonctionnalités.

Nous souhaitons ainsi faire évoluer ces unités de psychiatrie adulte vers une prise en charge hospitalière innovante dédiée à l'autisme avec retard profond associé et troubles du comportement nécessitant une prise en charge par des professionnels de la psychiatrie...

Pour les patients très déficients dont la prise en charge vise à limiter la dégradation mentale et les troubles comportementaux, l'objectif sera surtout de leur offrir un meilleur lieu de vie ainsi que de meilleures conditions de travail pour les soignants.

L'objectif thérapeutique est plus ambitieux concernant les patients plus jeunes (16-18 ans) : stabiliser voire améliorer leurs capacités afin d'éviter l'institutionnalisation, en ayant recours à de nouvelles prises en charge (éducativo-comportementales, TEACCH, ABA...)

L'unité sera en lien avec toutes les structures médico-sociales et il serait intéressant de développer l'hospitalisation partielle ou temporaire avec séjour de rupture, afin de maintenir l'insertion dans le milieu de vie d'origine... »

Ce futur pavillon se situera derrière Rodin, à la place de l'ancien Binet qui sera démoli au préalable.

Le calendrier du chantier devrait être semblable à celui du futur Pinel.

# - ACTUALITÉS -

## Soins sans consentement

### Des changements depuis la rentrée...

**L**e législateur avait fixé au 1<sup>er</sup> septembre de cette année l'entrée en vigueur de certaines dispositions de la loi du 27 septembre 2013.

Cette application différée concerne les trois mesures suivantes :

- ✓ le raccourcissement du délai de présentation au juge des libertés et de la détention des patients hospitalisés en soins sans consentement du 15<sup>ème</sup> au 12<sup>ème</sup> jour, au plus tard, à compter de l'admission ;
- ✓ le ministère d'avocat, qui devient obligatoire, pour défendre les intérêts du patient devant le juge, que ce soit pour l'assister ou pour le représenter lorsque son état de santé ne lui permet pas d'être physiquement à l'audience ;
- ✓ l'audience foraine (c'est-à-dire à l'hôpital) devient la règle générale, au sein d'une salle d'audience aménagée à cet effet.

Pour satisfaire à ce dernier point, l'AHFC a aménagé deux salles d'audience, l'une sur son site de Clairefontaine (photo ci-dessous) et l'autre sur son site Jean Messagier à Montbéliard, afin de permettre aux magistrats, avocats et greffiers d'exercer leurs missions dans les conditions requises par la Loi.



« Des rencontres préalables avec les professionnels de la justice des tribunaux de grande instance de Vesoul et Montbéliard ont permis d'anticiper et de préparer les modalités concrètes de déroulement des audiences à l'hôpital » souligne Arnaud REMOND, Directeur délégué aux établissements de l'Aire Urbaine.

## Création du GCSMS PNL



GCSMS  
POUR PREVOIR NATURELLEMENT L'AVENIR

**A**fin de « répondre aux nouvelles problématiques d'accompagnement de la personne âgée », plusieurs acteurs privés non lucratifs du secteur médico-social en Haute-Saône ont souhaité développer et affirmer les liens existant déjà entre eux en créant un groupement de coopération sociale et médico-sociale autour de 7 établissements représentant 577 lits.

Il s'agit de :

- ✓ l'AHFC pour Chantefontaine à Jussey, La Chênaie à Saint-Rémy et La Combeauté à Fougerolles,
- ✓ l'Association d'Entraide Familiale EHPAD Notre Dame de Ronchamp,
- ✓ l'Association Servir pour l'EHPAD Les Chevrets à Couthenans,
- ✓ la Fondation Cournot-Changey à Gray,
- ✓ la Maison du Combattant à Vesoul.

Répondant aux attentes des pouvoirs publics et des représentants des usagers, cette démarche devrait permettre de mutualiser les compétences avec 2 objectifs principaux :

- ✓ Contribuer à l'organisation de parcours de prise en charge cohérents pour les personnes âgées
- ✓ Mettre en place des actions partenariales dans l'accompagnement et le soin, mais également, au niveau économique, pouvant concerner le bâti, l'ingénierie, l'informatique, la pharmacie, le transport, la logistique, la blanchisserie, la sécurité, la qualité, la formation, l'animation, etc.

Ce projet, initié il y a 2 ans, s'est concrétisé par la convention constitutive adoptée par ses membres en séance du 13 mai 2014. La décision portant approbation de ce GCSMS a été signée par l'ARS le 18 juillet dernier.

**La première action envisagée ensemble s'inscrit dans le champ de l'animation :** « après une rencontre de tous les animateurs des différentes structures à organiser au dernier semestre 2014, nous devrions pouvoir mettre en oeuvre une animation commune dès 2015 » prévoit Françoise WITSCHI, Administratrice du Groupement et Directrice Générale Adjointe de l'AHFC.

# - ACTUALITÉS -

## Majeurs protégés : conventions avec les hôpitaux de Haute-Saône

### Un périmètre d'intervention élargi

**L**e service de la protection des majeurs de l'AHFC gère les mesures de tutelle et curatelle de patients et résidents accueillis dans les établissements de notre Association, mais pas seulement : il intervient également dans des structures extérieures, notamment sur le bassin graylois depuis plus de 2 ans.

Marie-Laure PETITJEAN-DEMANGEAT, mandataire judiciaire à la protection des majeurs de l'AHFC, est préposée d'établissement pour les 2 centres hospitaliers généraux du département haut-saônois.

Par convention, l'AHFC intervient donc à ce titre depuis près de 4 ans sur les EHPAD de Lure et Luxeuil dépendant du CHI (centre hospitalier intercommunal) de la Haute-Saône et plus récemment sur les 4 EHPAD gérés par le CHVS (centre hospitalier du Val de Saône) : Hôtel Dieu et Les Capucins (Gray), Saint Hilaire (Pesmes), de Oyrrières.

« Je me rends sur ces structures à leur demande et au minimum tous les 2 mois », dans l'objectif notamment de développer ce partenariat, explique Marie-Laure...

Cette convention a d'ailleurs enclenché un travail entre les médecins et soignants de l'AHFC et ceux des EHPAD du secteur de Gray afin d'orienter les « chroniques vieillissantes » vers ces structures qui représentent un potentiel d'accueil important (310 places.)

## Contrats d'allocation d'études

### Recruter et fidéliser les futurs professionnels de santé

**L**e renforcement de ses équipes médicales constitue une préoccupation essentielle de l'AHFC. Pour y contribuer, le Conseil d'Administration a, depuis 2007, institué un contrat d'allocation d'études au profit des internes...

L'objectif de cette aide est d'améliorer l'attractivité de notre Association auprès de ces jeunes praticiens : un dispositif qui a fait ses preuves en permettant déjà le recrutement de 12 psychiatres.



DE GAUCHE À DROITE : MARIE-LAURE, MARIE-JOSEPH, SANDRINE & ANNE-MARIE

Outre une mandataire judiciaire, le service de projection des majeurs de l'AHFC est composé de 2 gestionnaires de compte et d'une secrétaire. Petit rappel de son rôle...

**La principale mission de ce service est l'assistance et la représentation des personnes**, en particulier concernant les questions relatives au patrimoine et aux dépenses personnelles (vacances, etc.) Marie-Laure tient à souligner « *la collaboration étroite avec les équipes médicales et soignantes (participation à l'élaboration des projets de vie, etc.) afin de contribuer à améliorer ensemble le quotidien des patients et résidents* » faisant l'objet d'une mesure de protection (tutelle ou curatelle.)

Il suit en moyenne **240 dossiers répartis entre les établissements sanitaires et médico-sociaux**, « *la part [de ces derniers] tendant à augmenter de plus en plus.* »

La moyenne d'âge des personnes suivies est plutôt vieillissante : plus de la moitié d'entre elles sont âgées d'au moins 60 ans et près de 70% font l'objet d'une mesure de protection depuis plus de 10 ans.

Concrètement, l'interne (de psychiatrie ou de médecine générale) signataire bénéficie d'une allocation mensuelle durant la fin de ses études en contrepartie de laquelle il sera engagé, auprès de l'AHFC, pour une année d'exercice par semestre d'études financé.

Renseignements auprès du bureau des affaires médicales : 03 84 97 24 35

**À noter :** les étudiants infirmiers, psychomotriciens, ergothérapeutes et kinésithérapeutes peuvent également bénéficier d'un système similaire. Plus d'informations auprès du service formation : 03 84 97 26 91

## Cartographie des risques

### Parcours de soins sans consentement

**L**a sécurité du patient doit être garantie en tous lieux et circonstances. C'est une priorité nationale pour éviter toute inversion du bénéfice/risque à se faire soigner et un enjeu d'équipe qui mobilise à la fois les compétences de chacun et les capacités d'appropriation collective. Afin de satisfaire à cet objectif, l'Association Hospitalière de Franche-Comté s'inscrit dans une démarche proactive...

En juillet 2013, le Comité d'Appui à la Démarche Qualité et Sécurité des Soins (CADeQSS) de l'AHFC a validé le choix d'un outil d'anticipation afin de réaliser l'étude de certains parcours de soins : la cartographie des risques a priori. Il s'agit d'un ensemble de méthodes permettant de repérer les dangers, d'en évaluer la fréquence et la gravité, qui offre l'avantage de disposer d'une représentation graphique claire et concise des vulnérabilités du domaine étudié. C'est également un outil de pilotage qui facilite la priorisation des actions à mener.

Une cartographie des risques vient ainsi d'être réalisée sur les unités Pinel et Dali, le parcours de soins sans consentement étant un parcours à risques pour le patient lié au contexte d'admission (état de crise...), aux modalités d'admission (production de certificats médicaux et arrêté) à la possible utilisation de chambre d'isolement et/ou de contentions, etc.

Cette étude, qui a mobilisé les équipes pluridisciplinaires de nos 2 unités de soins sans consentement durant un semestre, a suscité leur intérêt et une forte implication de leur part. Elle a permis de valoriser des pratiques déjà existantes, de donner du sens aux barrières de sécurité et évaluations (protocoles, exigences de traçabilité, formations, audits, indicateurs...) et de mettre en œuvre des actions préventives.

Un document de communication visuel, ludique et attractif a été formalisé pour restituer les résultats de la cartographie et faciliter l'appropriation par tous les professionnels des changements qui en découlent et des nouvelles consignes afin que chacun participe aux mesures correctives et contribue encore davantage à la sécurité du patient.



## La chambre des erreurs

### Améliorer encore la sécurité des soins

**S**oucieuse de développer encore davantage la culture de la sécurité des soins au sein de ses unités et de réduire ainsi le plus possible les événements indésirables qui y sont liés, la cellule qualité de l'AHFC va développer un concept pédagogique de terrain dans ce sens : la « chambre des erreurs »...

Les soignants seront incités à participer en petits groupes à cette animation ludique de 10 à 15 minutes qui devrait être déployée à partir du 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 sur l'ensemble de nos sites d'hospitalisation, voire en extrahospitalier. Il s'agira de scénettes comportant une quinzaine d'erreurs que les participants devront repérer, par exemple : un plateau repas « normal » servi à un diabétique, un patient à risques de chutes portant des chaussures inadaptées...



MISE EN SCÈNE DU PROJET SUR COURBET (SAINT-RÉMY)

L'objectif, explique le Docteur Valérie VALOT, coordinatrice des risques associés aux soins, est de « mettre en place un outil moins formel que les formations institutionnelles déjà délivrées afin de s'assurer que celles-ci sont bien appliquées par les soignants dans leurs pratiques quotidiennes. »

Si le bilan qui sera tiré de cette expérimentation indique que certains acquis sont insuffisants, de nouvelles actions de formation seront développées sur les thématiques concernées, avec comme leitmotiv permanent de « délivrer le juste soin à la bonne personne. »

Si cette approche recueille l'adhésion des professionnels, elle pourrait être pérennisée et développée sur nos structures médico-sociales. L'AHFC pourrait également envisager de proposer ce type d'actions de sensibilisation à d'autres établissements (via son organisme de formation.)

# - DES MISSIONS ET DES HOMMES -

## Éducation thérapeutique du patient : « Profamille »

### Mise en oeuvre d'un programme psycho-éducatif de soutien aux familles à l'AHFC

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) a pour **l'objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes souffrant d'une pathologie chronique. Elle s'adresse principalement aux patients mais également à leur entourage qui se retrouve bien souvent démuné face à la maladie et aux difficultés quotidiennes rencontrées. Le programme d'éducation thérapeutique « Profamille » est une ouverture vers ces familles, leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'apprendre à mieux vivre aux côtés de leur proche malade...**

Notre Association, très mobilisée sur la thématique de l'ETP depuis de nombreuses années, a mis en place en janvier 2012 une unité transversale d'éducation pour le patient (UTE). Cette équipe ressource, composée de professionnels de notre établissement formés à l'éducation thérapeutique, accompagne la mise en place du programme « Profamille » dès cette année.

Destiné aux proches de personnes souffrant de troubles psychotiques, il consiste en une formation qui s'est développée depuis une quinzaine d'années grâce au réseau « Profamille », animé par le Docteur Yann HODÉ du centre hospitalier de Rouffach (Haut-Rhin).

Cette formation a pour objectifs de **permettre à l'entourage des patients :**

- ✓ **de mieux comprendre la maladie et sa prise en charge** par un apport de connaissances,
- ✓ **d'acquérir des techniques pour mieux vivre avec le malade** et réduire les conséquences du stress sur leur propre santé,
- ✓ **d'utiliser avec efficacité les possibilités d'aide et de recours aux services médicaux et sociaux.**

Mise en oeuvre dans de nombreux établissements francophones (Belgique, Suisse, Luxembourg, Canada, Maroc), **cette approche a fait preuve de son efficacité** puisque plus de 50% des participants initialement déprimés normalisent leur humeur à la fin du programme et les taux de rechute des malades sont deux fois plus faibles.

La première des deux réunions d'information prévues pour la mise en place de ce programme a eu lieu en juillet dernier au CPG (centre de psychiatrie générale) de Belfort.

FABRICE BEHRA (ci-dessous à l'arrière-plan),  
INFIRMIER AU CPG DE BELFORT & RÉFÉRENT  
« TERRAIN » DE L'UTE SUR L'AIRE URBAINE,  
A ANIMÉ LA RÉUNION DU 4 JUILLET 2014



Une vingtaine de personnes étaient présentes à cette occasion : outre des personnels soignants et d'encadrement de l'AHFC, des familles venues des secteurs de Montbéliard, Belfort, Vesoul, ainsi que des représentants de l'UNAFAM (union nationale de familles et amis des personnes malades et/ou handicapées psychiques) 90, avaient fait le déplacement.

Le programme de formation se déroulera sous forme de 14 séances qui auront lieu les jeudis de 14h à 16h au CPG de Belfort à partir du 11 septembre.

*À noter que, pour les personnes ayant des obligations professionnelles, une deuxième session pourra être proposée de 17h à 19h au premier semestre 2015.*

Les séances sont accessibles à toute personne souhaitant participer, aucun prérequis (niveau initial de connaissances ou d'ancienneté liée à la maladie) n'est nécessaire. Une dizaine de personnes est d'ores et déjà intéressée.

*Pour plus de renseignements, contactez :*

- ✓ le **secrétariat du CPG de Belfort** (53 Boulevard Renaud de Bourgogne) au 03 84 57 45 30
- ✓ **Marie-Pierre BIOT, coordinatrice de l'UTE** (marie-pierre.biot@ahfc.fr), au 03 84 97 26 76 (ou 03 84 97 24 16)

## Déploiement de la GMAO

### Optimiser la gestion de la maintenance

**L'**AHFC s'est dotée d'un outil de « Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur » : présentation de ce projet par ses différents acteurs...

Directrice des Services Logistiques et Techniques, **Emmanuelle LEONARD** souhaitait que « l'AHFC dispose d'une véritable interface de communication de la maintenance avec les différents services, en particulier ceux du soin : le logiciel AssetPlus leur permet de saisir une demande de maintenance\* et d'obtenir une réponse voire un délai d'intervention du technicien à qui elle est attribuée. Lorsque celui-ci a réalisé l'intervention, il l'archive en indiquant la date et le temps qu'elle a nécessité : il s'agit aussi d'un outil de gestion et de traçabilité qui permet de valoriser les interventions des personnels techniques car elles sont importantes... »

En 2011, 90 demandes de travaux avaient été recensées sur la Haute-Saône (hors Héricourt) en seulement 2 semaines (dont 35% par téléphone, « ce qui prend énormément de temps à traiter... »)

« La principale contrainte préalable est d'intégrer à l'outil l'important parc immobilier de notre Association » : c'est l'une des missions du chef de projet, **Thierry LATASSE**. Arrivé à l'AHFC en novembre 2013, il a débuté le déploiement par 2 bâtiments pilotes où « les équipes étaient demandeuses d'un tel outil » : l'unité d'addictologie Verlaine à Clairefontaine et la MAS (maison d'accueil spécialisé) Le Village Vert du Breuil. La référente de cette dernière, **Delphine DAVAL**, est toujours très enthousiaste sur le sujet : « L'utilisation est très simple : en quelques clics, nous pouvons transmettre aux personnels compétents les soucis que nous rencontrons. Très rapidement au niveau de la DSLT, la problématique est traitée et je peux suivre depuis la MAS ce traitement. La DSLT peut également nous laisser un message pour nous informer si une pièce est en commande pour clôturer la réparation ou quand l'intervention est prévue si cela nécessite un corps de métier particulier. Les infirmiers, la secrétaire et moi-même, qui utilisons ce logiciel, sommes unanimes : c'est très pratique et cela nous fait gagner beaucoup de temps ! »

**Thierry travaille beaucoup sur le terrain** : « je commence par faire le tour du bâtiment avec le surveillant de l'unité pour relever à chaque étage toutes les localisations (pièces



**ALAN RUAUX, PLOMBIER (À GAUCHE) & THIERRY LATASSE, CHEF DE PROJET GMAO**

mais aussi couloirs, escaliers, ascenseurs, accès extérieurs...) afin de créer dans l'outil GMAO une arborescence qui soit la copie conforme du bâtiment. Chaque localisation se voit ensuite attribuer un numéro et une appellation propres, indiqués sur place par une étiquette et sur les plans remis à jour par la même occasion. Ceux-ci sont délivrés aux référents de la structure avec un support d'utilisation de la GMAO et leurs codes d'accès lors de la mise en place de l'outil. Une formation d'une heure environ permet aux futurs utilisateurs (4 à 5 personnes, généralement le surveillant et des infirmiers) de prendre en main l'outil en générant en direct des demandes de maintenance. »

Thierry note que « la GMAO est globalement très bien accueillie, voire même attendue, par les équipes soignantes comme par les personnels des ateliers. Même si certains avaient au départ un peu d'appréhension à passer à cet outil informatique ils ont souhaité être formés et se sont bien adaptés. » **Alan RUAUX**, l'un des plombiers de Saint-Rémy, confirme : « la mise en route se fait progressivement mais dans notre atelier tout le monde utilise déjà la GMAO pour consulter les nouvelles demandes afin de les attribuer et de les traiter sur le terrain (puis de les archiver.) » Désormais opérationnelle sur l'ensemble des sites de Clairefontaine et du Breuil, la GMAO sera prochainement déployée sur les autres structures médico-sociales puis sur les sites de Saint-Rémy et de l'Aire Urbaine, en priorité dans les locaux comportant des lits pour terminer par les bâtiments administratifs d'ici la fin 2015...

Actuellement, précise Thierry, « la GMAO n'est utilisée que pour les demandes d'intervention type dépannage (maintenance curative), ce qui permet déjà d'en améliorer la réactivité et le suivi. À l'avenir les opérations préventives et réglementaires à réaliser vont aussi être intégrées à l'outil, permettant de mieux les planifier et de s'assurer de leur bonne exécution. » De plus, des statistiques peuvent être générées grâce à cet outil qui devrait donc à terme permettre de mieux gérer et piloter les équipes.

\*La GMAO est réservée aux demandes de maintenance du biomédical et des bâtiments (élargis aux espaces verts), les demandes de matériel doivent toujours être adressées au magasin.

# - FENÊTRE SUR... -

## Nouveaux retraités

De mai à août 2014...

- ✓ Sylvie BATHELOT - téléphoniste standardiste
- ✓ Sylvette BOURDE - agent hôtelier spécialisé - Pinel
- ✓ Christian BIOT - ergothérapeute
- ✓ Dr Christian CLADEN - psychiatre - 90Z01
- ✓ Michelle CUMY - aide-soignante - Rodin
- ✓ Aline FERNANDES - surveillante - CPG Lure/Luxeuil
- ✓ Colette GAUDUMET - agent de service - CMP Valentigney
- ✓ Pascal GIRARD - aide médico-psychologique - CATTP Jussey
- ✓ Anne-Marie MOREL - infirmière (hors activité)
- ✓ Annick PERRIN - agent hôtelier spécialisé - MAS Le Village Vert du Breuil
- ✓ Michel TASSARD - aide médico-psychologique - Rodin
- ✓ Gérard TRESSE - ergothérapeute - 70G03
- ✓ Chantal RENARD - infirmière - De Clérambault
- ✓ Annie SOYARD - téléphoniste standardiste
- ✓ Maria-Antonia VALERI - infirmière - CPIJ Les Haberges



## Économisons l'encre et le papier !

Nouveaux appareils multifonctions sur l'ensemble de l'AHFC

Depuis cet été, l'ensemble des unités et services de l'AHFC est équipé de copieurs nouvelle génération permettant d'imprimer, de photocopier, de faxer mais aussi de scanner : un gain de temps et une économie de copies...

Notre ancien parc a en effet été renouvelé et plus que doublé avec **80 appareils multifonctions** (contre 35 auparavant) répartis sur nos différents sites.

L'objectif était notamment d'offrir à tous la possibilité de numériser des documents, permettant une diffusion plus rapide tout en diminuant le volume de papier utilisé. Parmi les nombreux avantages offerts par ces multifonctions, on peut également citer la **sécurisation des travaux d'impression** (en utilisant son mot de passe ou un badge.)

En cohérence avec la politique de développement durable de notre Association, les nouveaux équipements sont recyclables à 95%.

## Nouveau Règlement Intérieur

Refonte du RI du personnel

Après celui de ses patients en début d'année, c'est à la mise à jour du règlement intérieur de ses salariés que s'est attelée l'AHFC...

« Notre objectif était de réviser le règlement intérieur existant, de le dépoussiérer et d'y introduire de nouvelles notions comme l'obligation de dénonciation des actes de maltraitance, l'utilisation du téléphone portable sur le lieu de travail ou encore l'interdiction de réaliser des photos, films, enregistrements... » explique la Direction des Ressources Humaines.

3 réunions de travail avec les organisations syndicales ont permis de soumettre un document actualisé à l'avis du CE (comité d'entreprise) et du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) en juin dernier. Désormais remis à chaque nouvel embauché, il est déjà disponible sur intranet et en cours d'affichage dans les services.



### VOLUMÉTRIE PAPIER AHFC

3 559 500 pages imprimées en 2012

= 7 119 ramettes soit la hauteur de la tour Eiffel

= 35 palettes soit 1 semi-remorque

+ 14% entre 2012 et 2013

Quelques conseils de bonnes pratiques à adopter pour réduire les volumes d'impression :

- ✓ Lire les e-mails et documents à l'écran au lieu de les imprimer systématiquement
- ✓ Envoyer ses documents sous format numérique plutôt que sous format papier
- ✓ Utiliser l'aperçu avant impression pour éviter les erreurs
- ✓ Utiliser les modes recto/verso et noir et blanc (paramétrés par défaut sur les multifonctions)

